

4^{ème} Concours communal de fleurissement Saison 2022

Objectif du concours :

Le concours de fleurissement a pour objectif de récompenser les actions menées par les Eliniacois-e-s en faveur de l'embellissement et du fleurissement de leur jardin, des balcons, fenêtres, vitrines commerciales et abords, visibles de la voie publique. Une autre catégorie, Jardins secrets, concerne les jardins non visibles. Vos créations contribuent à renforcer la qualité du cadre de vie complémentairement aux efforts entrepris par la municipalité dans ce domaine.

Pour participer, il n'est pas nécessaire d'avoir « la main verte ». Avec un brin d'imagination, vous aménagez votre jardin avec goût. Alors vite à vos pelles, bêches, arrosoirs et râteaux !

Règlement du concours

Article 1

Ce concours est ouvert à tous les habitants de la commune, sauf aux membres du jury et à leur famille directe vivant sous le même toit, sur **inscription gratuite**, en remettant le coupon ci-dessous à la mairie (ou dans sa boîte aux lettres) **avant le mercredi 1^{er} juin 2022**.

Article 2

Ce concours comporte QUATRE CATEGORIES :

- **Jardin visible de la rue** : maison avec jardin, ferme avec cour.
- **Façade ou vitrine** : fenêtres, balcons, devantures, pas de porte, abords.
- **Hameaux, quartier, rue** : embellissement d'ensemble d'un hameau ou d'un quartier, d'une rue, mise en valeur de son patrimoine (lavoirs, croix, fontaines...) réalisé collectivement par plusieurs participants.
- **Jardin secret** : jardin non visible de la rue que le lauréat ouvrira pour une visite guidée



Article 3

Le jury est composé d'élus et d'amateurs de la commune, qui visiteront et noteront ensemble les créations des candidats.

Article 4

Les participants à ce concours acceptent que des photos des embellissements et du fleurissement soient prises. Les lauréats autorisent la publication des dites photos dans la presse locale ainsi que dans le bulletin municipal et sur le site internet, sans aucune contrepartie.

Article 5

La notation est basée sur 5 critères évalués successivement et notés sur 4, pour une note globale sur 20 :

- **Composition d'ensemble et décor**
- **Diversité végétale**
- **Harmonie des couleurs**
- **Entretien et préservation de l'environnement**
- **Originalité**



Prix et remise des prix :

Dans trois premières catégories, trois candidats sont récompensés. La catégorie Jardin secret ne comporte qu'un lauréat.

Le classement sera annoncé et les prix seront distribués à l'occasion des festivités du 14 juillet.

Tous les participants recevront une plante. Un prix spécial « coup de cœur » ou « d'encouragement », laissé à l'appréciation du jury, peut être attribué à des personnes non inscrites. Ces personnes seront invitées à la remise des prix et incitées à participer au concours de l'année suivante.

La municipalité vous remercie pour vos efforts de fleurissement, qui font de notre village un environnement rempli de couleurs et de gaieté. Merci pour votre amour des fleurs, merci pour tous ces beaux jardins, ces façades et vitrines fleuries que vous prenez plaisir à embellir chaque année.